

Question présentée par la députée :

M^{me} Martine Roset

Date de dépôt : 5 décembre 2014

Question écrite

Quel est le coût de la « nouvelle » forêt de La Brenaz ?

Dans le cadre du projet de construction de « La Brenaz 2 », nouvel établissement pénitentiaire, une forêt de 8 418 m² a été arrachée et va être replantée.

Pour ce faire, le canton a acheté un terrain agricole cultivé de plusieurs hectares afin de procéder à cette replantation.

Ma question :

Quel est le coût total pour notre république du « déplacement » de cette forêt ?

Je remercie le Conseil d'Etat de sa réponse.